

guide pratique
pour la biodiversité ...



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Département des transports, de l'équipement
et de l'environnement
Service des forêts et du paysage



utilisation du guide

Ce guide pratique a pour but de présenter des mesures efficaces afin d'encourager les communes, les particuliers, les agriculteurs ou les entreprises à agir concrètement en faveur de la biodiversité. La légende ci-dessous présente les groupes biologiques ciblés par ces mesures ainsi que le degré de difficulté de mise en œuvre.



Insectes



Végétation
herbacée



Reptiles



Arbres et
arbustes



Amphibiens



Facile :
réalisable par tous,
outillage simple



Oiseaux



Technique :
peut nécessiter un
outillage spécialisé



Petits
mammifères



Elaboré :
peut nécessiter une
planification

table des matières



- p. 5 ... des haies naturelles
- p. 7 ... des petits plans d'eau
- p. 9 ... des surfaces bâties végétalisées
- p. 11 ... des bandes herbeuses refuge
- p. 13 ... des habitats pour la petite faune
- p. 15 ... des arbres fruitiers
- p. 17 ... des éclairages raisonnés
- p. 19 ... moins de produits phytosanitaires
- p. 21 ... moins de plantes invasives
- p. 22 ... compost
- p. 23 ... pour aller plus loin

... pour la biodiversité

pour la biodiversité...



Exemple : Haie diversifiée

Essences à utiliser : Argousier¹ (*Hippophae rhamnoides*), Bagueaudier² (*Colutea arborescens*), Chèvrefeuille étrasque (*Lonicera etrusca*) ou des haies³ (*L. xylosteum*), Cornouiller mâle⁴ (*Cornus mas*) ou sanguin (*C. sanguinea*), Coronille émerus (*Coronilla emerus*), Epinevinette⁵ (*Berberis vulgaris*), Erable à feuilles d'obier (*Acer opalus*) et champêtre (*A. campestre*), Fusain⁶ (*Evonymus europaeus*), Genévrier (*Juniperus communis*), Peruquier (*Cotinus coggygria*), Prunellier⁷ (*Prunus spinosa*) ou Faux merisier (*P. mahaleb*), Sureau noir (*Sambucus nigra*), Troène vulgaire⁸ (*Ligustrum vulgare*), Viorne lantane⁹ (*Viburnum lantana*) ou obier (*V. opulus*).

des haies naturelles

Pourquoi? Pour autant qu'elles soient diversifiées et constituées d'essences indigènes, les haies sont de précieuses alliées de la biodiversité. Elles servent de gîtes, de garde-manger et d'abris pour d'innombrables animaux et favorisent la mise en réseau des milieux naturels. Leur rôle s'étend de la consolidation des sols et des berges de cours d'eau, à la protection contre le vent et à la diversité paysagère. En lisières de forêts, ces groupes étagés de buissons et d'arbustes garantissent également une protection contre les tempêtes.

Mise en oeuvre:

Plantation:

- espèces indigènes uniquement (pé-piniéristes spécialisés)
- de préférence au moins 1/3 de buissons épineux (utiles aux oiseaux comme source de nourriture et abris)
- entre novembre et mars
- arbustes de 50 à 90 cm plantés en quinconce à 1 m de distance
- si possible créer des connexions avec d'autres milieux naturels

Entretien:

- élagage ou taille entre novembre et mars (entre février et mars pour les fruitiers)
- fréquence selon le type: haie basse tous les 2-3 ans / haie libre tous les 5-15 ans
- maintien d'une structure étagée (ourlet herbeux, buissons, arbustes)

- mise en place de petits habitats à proximité (voir p. 19) pour favoriser la petite faune

À éviter:

- taille au carré, au cordeau ou utilisation du gyrobroyeur
- utilisation d'espèces exotiques
- engrais ou herbicides au pied de la haie
- haies monospécifiques de thuyas ou de laurèlles
- manque d'entretien conduisant à une uniformisation de la haie ou des lisières

Feu bactérien:

- interdiction en Valais de planter des espèces sensibles à cette maladie
- ne pas toucher les plantes suspectes et les annoncer à l'administration cantonale compétente (027 606 76 20)

Calendrier

J	plantations, taille
F	
M	
A	
M	
J	arrosage des jeunes plants toutes les 1-2 semaines la 1ère année
J	
A	
S	
O	
N	plantations, taille
D	



5



pour la biodiversité...



Exemple : Étang de jardin privé, planté en grande partie avec des espèces prélevées dans la région. Après quelques années, un équilibre s'est mis en place. Les espèces les mieux adaptées ont colonisé les différentes zones du plan d'eau offrant une belle diversité.

des petits plans d'eau

Pourquoi? L'urbanisation et l'agriculture intensive ont fait disparaître une grande partie des zones humides naturelles. La mise en place de petits plans d'eau dans les jardins ou les espaces verts permet de recréer ces écosystèmes rares ainsi que de favoriser une faune et une flore diversifiée et fascinante à observer: ponte de grenouilles, vol de libellules ou floraison d'orchidées et d'iris. Du point de vue de la gestion de l'eau, c'est une solution qui permet de stocker les eaux de ruissellement des toits et de décharger le réseau d'assainissement.*

Mise en oeuvre:

Mise en place:

- situation ensoleillée (6-8 h/jour) à l'écart des arbres, si possible en réseau avec d'autres structures (voir p. 13)
- superficie selon l'espace à disposition mais plus la taille est importante, plus l'équilibre biologique est favorisé
- rive en pente douce sur la partie exposée au sud
- au moins 60cm au plus profond
- pose de l'étanchéité (bâche en plastique souple, argile, etc) et recouvrement: 5 à 10cm de matériaux terreux ou graveleux
- dans les sols argileux imperméables avec nappe phréatique affleurante, possibilité de ne pas avoir de système d'imperméabilisation
- plantation de plantes indigènes

Entretien:

- voir calendrier

À éviter:

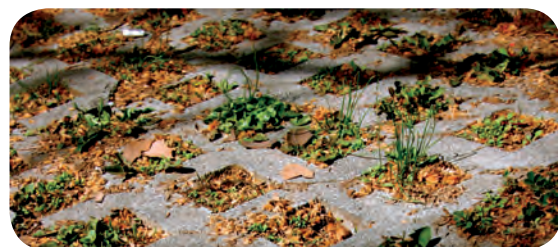
- utilisation d'espèces exotiques
- introduction de poissons, en particulier les poissons rouges qui se nourrissent des larves d'insectes et de batraciens
- fauche des graminées en automne

Calendrier

J	
F	
M	faucher les graminées
A	
M	
J	transplanter, ou réduire les plantes submergées
J	
A	
S	éliminer feuilles mortes et plantes fanées
O	
N	
D	



pour la biodiversité...



Exemples: Toit végétalisé¹, paroi végétalisée², parking avec revêtement perméable³

des surfaces bâties végétalisées

Pourquoi? Avec l'augmentation des surfaces bâties, les habitats naturels pour la faune et la flore se raréfient et la biodiversité s'en trouve appauvrie. Pour offrir des milieux de substitution plusieurs aménagements sont possibles: des toits végétalisés extensifs, des murs végétalisés ou encore des revêtements perméables. Outre leur intérêt écologique, ces mesures permettent d'améliorer la gestion des eaux (décharge du réseau d'assainissement et écrêtage des crues), de réguler la température des bâtiments, de capter la poussière et d'intégrer nos constructions dans le paysage.

Avantages:

Toits végétalisés extensifs:

- habitat séchard de valeur en milieu construit
- rétention d'eau
- économie d'énergie
- protection de l'étanchéité et amélioration de l'isolation du toit

Parois végétalisées:

- optimisation de l'isolation des murs
- augmentation de la durée de vie des façades
- amélioration de l'assainissement grâce à l'assèchement du sol au pied du bâtiment
- source de nourriture pour les oiseaux et les insectes

Revêtements perméables:

- meilleure gestion des eaux de ruissellement
- préservation du cycle naturel et épuration de l'eau
- milieu de transition pour la microfaune

Recommandations:

- utilisation d'espèces indigènes uniquement (orpins, œillets, jubarbes et graminées sur les toits; lierre, chèvrefeuilles grimpants ou houblon contre les murs)
- utilisation d'empierrements, de dalles ajourées ou de pavés sur les parkings, trottoirs ou passages piétons

Calendrier

J	1 à 2 x/an contrôle des bordures, écoulements, gouttières et élimination ou taille des végétaux indésirables
F	
M	
A	
M	
J	tonte ou désherbage thermique en période de végétation sur les revêtements perméables
J	
A	
S	
O	
N	
D	



pour la biodiversité...



Exemple : Une partie de la surface n'est pas tondu de manière à conserver une bande de prairie riche en fleurs.

des bandes herbeuses refuge

Pourquoi? Que ce soit le long des routes, des chemins, des haies, des cours d'eau, des champs, des vignes, des forêts ou des jardins, les bandes herbeuses constituent des zones de refuge et de nourrissage pour la petite faune. C'est aussi un milieu de transition entre les secteurs d'exploitation intensive du sol et les milieux naturels ainsi qu'un « filtre » permettant d'absorber les produits de traitement. Les bandes herbeuses assurent un rôle important de liaison biologique entre différents milieux.

Mise en oeuvre:

Mise en place:

- prévoir une largeur suffisante: 1 à 2m dans les jardins privés, 3 à 5m en zone agricole, voire plus selon le type de milieux naturels (forêt, cours d'eau, marais)
- favoriser un ensemencement de type prairie naturelle (par exemple à partir de fleurs de foin récoltées dans une grange de la région)
- intégrer des petits habitats pour la faune (voir p. 13)

Entretien:

- tous les 2-3 ans fauche tardive en août ou en septembre au maximum sur 2/3 de la surface pour permettre la migration de la faune
- utiliser la faux ou la faucheuse à peigne sur les grandes surfaces
- hauteur de coupe min. 10cm
- laisser l'herbe coupée 3-4 jours sur

place (permet aux graines de mûrir et aux animaux de migrer) puis l'évacuer ou la rassembler en tas

À éviter:

- faucheuses rotatives (à disque ou à tambour), appareils à mulching (détruisent la microfaune)
- utilisation de fumure, de produits phytosanitaires ou de désherbants
- absence d'entretien
- fauchages précoces ou répétés

Enherbement direct:

- herbe à semence: transfert d'herbe et de graines de la surface source à la surface receveuse
- moissonnage et battage de prairie: seules les graines sont transportées de la surface source à la receveuse
- brossage: les graines sont récoltées dans une prairie source sans faucher la végétation

Calendrier

J	
F	
M	semis
A	
M	
J	
J	
A	fauche après floraison
S	
O	semis
N	
D	





Tas de pierres:

Ils offrent un abri, un lieu de reproduction et d'hivernage à de nombreux animaux, notamment les reptiles, les papillons et les petits mammifères comme le hérisson ou l'hermine.

- **Recommandations:** à mettre en place dans un lieu bien ensoleillé et à l'écart du dérangement. Pour favoriser la ponte des lézards: ameubler le sol sur une profondeur de 30cm à l'endroit souhaité, puis placer un rang de grosses pierres comme fondation. Entasser les autres pierres en veillant à la stabilité de l'édifice.



Bois mort:

Malgré une mauvaise réputation, les arbres morts sont d'une grande richesse pour la biodiversité. On y trouve plusieurs milliers d'espèces de champignons, d'insectes et autres invertébrés, de petits mammifères ou d'oiseaux.

Recommandations: laisser en place les vieilles souches, les écorces pourrissantes, les branches sèches, les troncs au sol et les bois morts ou dépérissants encore sur pied criblés de cavités afin qu'ils accèdent à une seconde vie.



Tas de branches, tas de feuilles:

Ils servent de refuge et de site de reproduction pour de nombreux animaux tels les reptiles, les amphibiens, les petits carnivores ou le hérisson.

Recommandations: à placer dans un endroit à l'abri du vent et des inondations, au soleil pour favoriser les reptiles, près d'un point d'eau et plutôt à l'ombre pour favoriser les amphibiens. Alternier les couches de matériaux fins (litière, sciure, feuilles mortes) et les branchages. Ne pas mettre en place sur des surfaces à haute valeur botanique.



Saules têtards:

Traditionnellement cultivés pour la vannerie, ces arbres deviennent creux en vieillissant et servent ainsi de refuges aux chauves-souris, aux oiseaux, aux insectes et aux petits mammifères.

Recommandations: utiliser des saules indigènes (saule blanc, pourpre, des vanniers, cendré, fragile ou faux daphné), du frêne, du hêtre, du peuplier ou du tilleul. Après plantation, la forme s'obtient en taillant chaque année les repousses du tronc. Tailler les saules après la floraison.

des habitats pour la petite faune

Pourquoi? De nombreux animaux s'habituent au voisinage de l'Homme pour autant qu'ils trouvent de la nourriture et des habitats adaptés. Avec quelques aménagements, les parcs communaux et les jardins privés peuvent accueillir une multitude d'oiseaux, de petits mammifères ou de papillons. La diversité des habitats au sein d'un même territoire et la mise en réseau avec d'autres structures comme les haies, les bandes herbeuses ou les cours d'eau favorisent également la biodiversité.



Nichoirs:

On peut fabriquer les nichoirs (pour oiseaux, chauve-souris ou abeilles sauvages) ou les trouver chez les spécialistes.



Zones nues:

Des zones de sol laissé nu, de sables ou de gravier sont des petits habitats utiles pour beaucoup d'espèces. Le sable est utilisé comme site de re-

production pour les fourmilions, les coléoptères et les guêpes solitaires. Les oiseaux les utilisent aussi pour faire leur toilette.

Recommandations: à placer dans des endroits ensoleillés et protégés de la pluie. Éliminer de temps en temps la végétation.

Des passages pour la petite faune: afin de permettre aux petits mammifères de passer d'une parcelle à une autre, laisser des ouvertures (min. 12cm de diamètre) dans les murs de séparation et un espace sous les clôtures grillagées. Les bordures verticales de trottoirs, de routes ou de parking sont souvent impossibles à franchir pour toute une microfaune (tritons, orvets, musaraignes, etc.). Poser des bordures inclinées (angle inférieur à 45°) ou prévoir des échappatoires (trouées ou végétation) dans les bordures verticales lorsqu'on ne peut pas faire autrement.



pour la biodiversité...



Exemple : Arbres fruitiers mi-tiges dans une prairie naturelle

des arbres fruitiers

Pourquoi? Très répandus au siècle dernier, les vergers à hautes-tiges se sont raréfiés et ont été peu à peu remplacés par des cultures plus rentables. Ils contribuent à la beauté du paysage et sont très riches en espèces animales et végétales. Ces vergers peuvent être recréés dans les espaces publics ou les jardins privés. Outre la sauvegarde d'un patrimoine génétique rare, le choix de variétés anciennes va permettre aux arbres de mieux résister aux maladies ainsi que de produire des fruits plus savoureux et avec un meilleur potentiel de conservation.

Mise en oeuvre:

Plantations:

- planter des arbres à hautes tiges (tronc > 1.8m) ou à mi tiges (tronc 1.2 à 1.8m) dans son jardin, sa vigne ou son pré, en prévoyant de laisser pousser de la prairie sous la couronne
- privilégier la création d'un verger plutôt que la plantation d'arbres isolés selon l'espace à disposition
- favoriser des variétés rustiques (pommiers: Canada, Boskoop, Reine des reinette, Franc roseau; poirier; abricotier Luizet; pêcher de vignes; prunier)
- combiner cette mesure avec d'autres structures comme les haies naturelles (p.5) ou les petits habitats pour la faune, notamment les nichoirs (p.13)

Entretien:

- entretien extensif de la prairie (fauche tardive)
- utilisation de produits de traitements biologiques
- conservation des vieux arbres

À éviter:

- du gazon à la place de la prairie
- utilisation excessive de produits phytosanitaires (voir p.19)

Calendrier

J	taille
F	
M	
A	
M	récolte
J	
A	
S	fauche
O	
N	plantation
D	



pour la biodiversité...



Mauvais exemples

Bon exemples

des éclairages raisonnés

Pourquoi? La pollution lumineuse due aux éclairages extérieurs est une nuisance non seulement pour l'homme mais aussi pour l'environnement et la biodiversité. La disparition de l'obscurité a des impacts directs et indirects sur de nombreuses espèces animales : désorientation souvent mortelle chez les oiseaux migrateurs, piégeage des insectes, perturbation de la reproduction et du rythme de vie chez les batraciens ou les mammifères, sans parler du gaspillage d'énergie.

Mise en oeuvre:

Recommandations:

- éclairer uniquement si nécessaire
- toujours éclairer depuis le haut vers le bas
- éclairer de façon ciblée l'objet à illuminer (abat-jour et réflecteurs)
- diminuer la durée d'éclairage (déTECTEURS ou minuterie)
- diminuer l'intensité lumineuse
- utiliser des lampes étanches pour éviter le piégeage d'insectes
- privilégier les lampes à sodium aux lampes à mercure (attirent moins les insectes en raison de leur plus faible proportion d'UV et ont une meilleure efficacité énergétique)
- durant les phases de migration des oiseaux, veiller à prendre des mesures supplémentaires notamment en cas de brouillard ou de nuages bas

- pour les décorations de fin d'année, privilégier les LED, moins gourmands en électricité, et les éteindre après 23 heures

À éviter:

- la surface des lampes supérieure à 60°
- la diffusion de lumière vers le haut
- les lasers et les projecteurs à but publicitaire

Calendrier

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D

mesures à prendre toute l'année





1 Alternative aux fongicides (lutte contre les maladies dues aux champignons)

- coupe des parties (rameaux, fleurs, fruits ou feuilles) atteintes par la maladie (telles que l'oïdium ou la moniliose) et élimination avec les déchets ménagers
- choix de plantes adaptées au lieu et de variétés résistantes pour le potager ou le verger
- entretien de la fertilité et de la vie du sol (l'apport de compost et l'aération du sol assure une meilleure santé aux plantes)
- aération des parties vertes des plantes (taille pour faire passer la lumière et assécher le feuillage)
- arrosage au pied des plantes (évite de mouiller les parties aériennes)
- utilisation de produits naturels comme les infusions ou les décoctions de plantes (prêle, fenouil, ail, etc.), utilisation de cuivre, de soufre (attention, à long terme ces composés polluent les sols, respecter les recommandations d'utilisation) ou de bicarbonate de potassium



3 Alternative aux insecticides (lutte contre les insectes ravageurs)

- utilisation de produits naturels comme les purins, les infusions et les décoctions de plantes (purin d'ortie ou de consoude et infusion de camomille contre les pucerons, marc de café et cendre contre les limaces, bactéries contre les chenilles)
- choix de variétés de plantes moins sensibles aux ravageurs
- utilisation d'auxiliaires : favoriser la présence naturelle d'auxiliaires (coccinelle, chrysope, syrpe) en diminuant les traitements, en plaçant des plantes attractives (cumin des prés, sauge, campanule, etc.) et en offrant des milieux diversifiés (voir p.5, p. 11 et p. 13)
- mise en place de pièges colorés (p.ex. contre la mouche de la cerise)



Exemples: Oïdium¹, Préparation de purin d'ortie², Coccinelle: auxiliaire³, Rosiers en tête de vigne⁴, Paillage⁵, Sarcloir⁶, Plante couvre-sol (petite pervenche)⁷

moins de produits phytosanitaires

Pourquoi? Si les produits phytosanitaires qui sont utilisés dans l'agriculture, ainsi que dans l'entretien des espaces verts et des jardins privés se dispersent dans l'environnement, ils peuvent avoir des conséquences graves voire catastrophiques : pollution des eaux et de l'air, appauvrissement du sol, diminution de la biodiversité ou atteinte à la santé de l'homme. Des alternatives faciles à mettre en œuvre existent pour lutter contre les plantes indésirables, les maladies et les ravageurs.

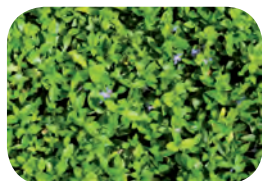


5 Alternative aux herbicides (lutte contre les plantes indésirables)

- paillage avec de la paille, des copeaux, de l'ardoise pilée, de l'écorce ou autres végétaux broyés et séchés
- utilisation d'un géotextile en fibre biodégradable (jute, lin, chanvre) notamment sur les terrains en pente
- utilisation de plantes couvre-sol comme du lierre, de la marjolaine rampante, de la petite pervenche, du lamier ou de la pulmonaire pour éviter la venue d'indésirables dans les massifs ou bordures
- désherbage mécanique : utilisation d'outils adaptés comme des sarcloirs sur les sols meubles, des brosses dures sur les bordures de goudron, des couteaux courbés entre les dallages
- désherbage thermique : utilisation d'eau bouillante pour des petites surfaces (p.ex. entre les dalles et les pavés) ou d'appareils portatifs qui fonctionnent au gaz ou avec une plaque chauffante
- élimination des herbes indésirables avant la floraison ou la montée en graine
- changement de mentalité par rapport aux «mauvaises herbes»: le fait de tolérer un peu plus ces plantes indigènes favorisera la diversité faunistique et floristique



6



7





Ailante (*Ailanthus altissima*):

diff. contrôlable, ses graines ailées sont dispersées sur de longues distances, il engendre des dégâts dans les milieux construits et menace la flore indigène.



Buddléa (*Buddleja davidii*):

appelé aussi arbre à papillons, il peut former des populations monospécifiques qui éliminent la végétation indigène notamment dans les milieux pionniers.



Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*):

échappée de jardins, forme des populations denses souvent aux bords des cours d'eau, menace la flore et la faune locale et favorise l'érosion.



Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*):

menace pour la flore indigène, risques d'érosion et de dégradation du milieu, danger pour la santé (brûlures de la peau).



Bunias d'Orient (*Bunias orientalis*):

occupe des espaces rudéraux (bords des routes, terrains vagues), envahit les prairies au détriment des espèces indigènes.



Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*):

toxique pour l'homme et le bétail, il constitue un problème pour l'agriculture et concurrence les plantes indigènes.

Autres espèces invasives : Ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*), Armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiorum*), Elodée du Canada ou peste d'eau (*Elodea canadensis*), Topinambour (*Helianthus tuberosus*), Impatiente glanduleuse (*Impatiens glandulifera*), Vigne vierge à 5 folioles (*Parthenocissus quinquefolia*), Robinier (*Robinia pseudoacacia*), Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) et solidage géant (*S. gigantea*), Sumac ou vinaigrier (*Rhus typhina*).

moins de plantes invasives

Pourquoi? Les espèces végétales invasives ont été introduites de manière accidentelle ou se sont échappées des jardins et autres espaces verts. Elles sont malheureusement parfois encore plantées. Profitant d'un manque de facteurs régulateurs (parasites, concurrences,...), elles se répandent massivement au dépend d'espèces locales. Ce phénomène est considéré comme une des principales causes menaçant la biodiversité. En outre, plusieurs espèces sont à l'origine de problèmes sanitaires (brûlure, allergie) et économiques (toxicité pour le bétail, érosion).

Mise en oeuvre:

Prévention et lutte:

- manipuler certaines plantes, comme l'ambroisie et la berce du Caucase, avec des gants et des lunettes de protection
- arracher les plantes entières (avec racines et rhizomes) si possible avant la floraison ou la montée en graine
- contrôler régulièrement, notamment aux endroits où ces espèces ont été éliminées et sous les mangeoires à oiseaux pour l'ambroisie
- éliminer tous les petits fragments dans le sol
- jeter aux ordures ménagères ou apporter au centre de compostage professionnel (sauf l'ambroisie)
- privilégier les espèces indigènes lors de semis ou de plantations
- annoncer les plantes au Service des forêts et du paysage (formulaires online sous www.vs.ch/sfp)

À éviter:

- planter des espèces exotiques
- laisser le sol nu à proximité de plantes invasives
- composter les plantes invasives dans son jardin
- favoriser la multiplication des plantes par les rhizomes
- utiliser des mélanges de graines pour les oiseaux antérieurs à 2006 (avec ambroisie)

Calendrier

J	actions toute l'année
F	
M	- élimination des fleur avant la montée en graine (Buddléa, Berce, Sénéçon, Solidage)
A	
M	
J	
J	- arrachage avant floraison (Ambroisie)
A	
S	
O	
N	
D	



Pourquoi? Chaque Suisse jette en moyenne 60kg de matière organique chaque année. Ces déchets biodégradables représentent le tiers de nos poubelles. En créant un compost, les éléments organiques et minéraux que la terre a donné lui sont restitués et l'équilibre (cycle) naturel est ainsi maintenu. Le compostage permet d'obtenir un engrais naturel et gratuit pour stimuler le sol, d'éviter l'utilisation de produits chimiques ou de tourbe (souvent importée), mais aussi d'empêcher la surcharge inutile des centres d'incinération avec ces déchets organiques. En effet, ces derniers brûlent mal, car ils sont composés à 90% d'eau.

Mise en oeuvre:

Recommandations:

- lieu semi-ombragé (ou ensoleillé en altitude) à même le sol et protégé des intempéries (utiliser une bâche en géotextile par exemple)
- aérer/remuer suffisamment le compost (évite les mauvaises odeurs); ajouter des déchets plus grossiers (copeaux de bois, de la paille, des écorces, etc.) pour l'assécher; pour l'humidifier, rajouter de l'eau ou des éléments frais et humides (épluchures, gazon tondu, etc.)
- toute matière organique peut être intégrée au compost (fruits, légumes, marc de café, sachets de thé, branchages broyés, feuilles mortes, coquilles d'œufs, etc.)
- dès qu'il a une texture brun foncé et terreuse, il peut être répandu dans un jardin d'agrément, aux pieds des buissons ou sur un potager

À éviter:

- tasser son compost
- les sacs d'aspirateurs, les couches culottes, les mégots de cigarettes, le papier imprimé, le bois traité, la litière pour chats, les déjections d'animaux, les huiles de friture, les matières synthétiques
- les plantes qui sont atteintes de champignons
- mettre de trop gros éléments
- utiliser le compost pur pour les plantes en pots
- ajouter des cendres de feu de bois ou de charbon (ne sont pas digérées par les micro-organismes du sol); il est préférable d'étaler les cendres directement sur le sol (en quantifié raisonnable pour ne pas trop abaisser le pH du sol) puis d'étendre une fine couche de compost par dessus



Exemples:

Compost de jardin¹
Répartition du compost²

pour aller plus loin

d'autres mesures:

- des vitres anticollisions pour les oiseaux
- des murs en pierres sèches
- des clochettes pour les chats
- des composts de jardins
- des nichoirs à abeilles sauvages
- des massifs floraux d'espèces indigènes
- des prairies fleuries à la place des gazons

des renseignements:

- Service des forêts et du paysage, +41 (0)27 606 32 00, sfp@admin.vs.ch
- GREN Tourisme & Environnement, +41 (0)27 455 37 31, www.gren.ch

notes personnelles:

des sites internet:

- www.vs.ch/fr/web/sfp/nature-et-paysage
(version pdf de la brochure téléchargeable en ligne)
- www.sion.ch/acclimatasion
- www.energie-environnement.ch
- www.cohabiter.ch
- www.birdlife.ch





La biodiversité ou diversité biologique désigne l'ensemble des organismes vivants (plantes, animaux, bactéries, etc.), incluant la diversité des gènes et des écosystèmes. Si les services rendus par de nombreuses espèces à l'humanité (alimentation, santé, etc.) sont largement reconnus, la diversité biologique connaît actuellement un rapide déclin. Ce guide a pour but de présenter quelques solutions pratiques, afin que chacun puisse participer à son échelle à la préservation de cette biodiversité.

Impressum

Editeur:

Etat du Valais
Service des forêts et du paysage
Place des Cèdres
1950 Sion

Auteurs des illustrations:

Christian Bohren, Yann Clavier,
Paloma Garcia Magliocco, Ralph
Imstepf, Peter Keusch, Grégoire
Raboud, Arnold Steiner, Arnaud
Zufferey.

Conception graphique et réalisation:

GREN
Tourisme &
Environnement

www.gren.ch

© 2010, SFP, Etat du Valais, Sion
actualisation et réimpression 2016